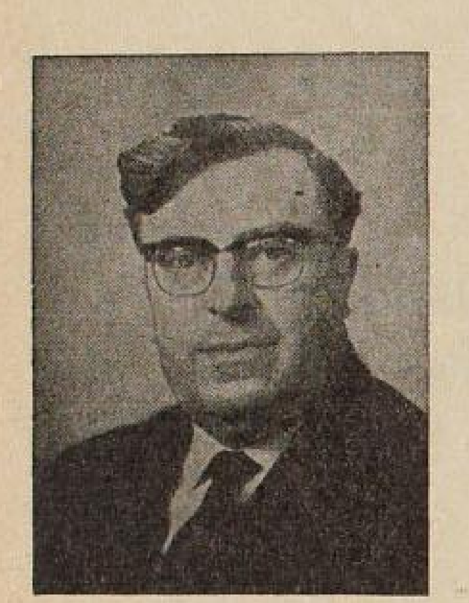
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Elections Législatives

Scrutin de Ballottage du 30 Juin 1968

4e CIRCONSCRIPTION THIERS-AMBERT

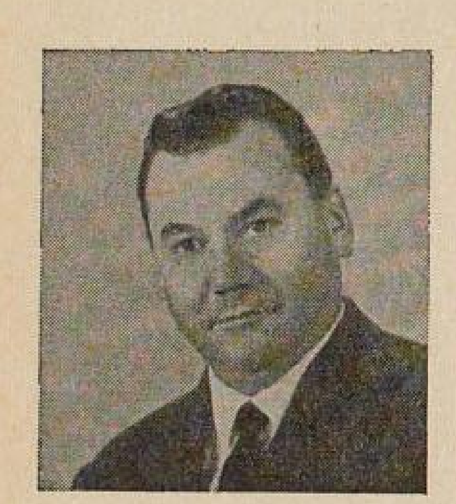


Electrices, Electeurs de THIERS-AMBERT,

Je remercie bien sincèrement les 14.723 d'entre vous qui m'ont **accordé leur confiance et mis en tête des candidats** quant au résultat de ce 1er tour de scrutin. Il m'est aussi agréable de souligner que **les candidats de la Gauche l'emportent** sur ceux du pouvoir dans la plupart des cantons de la circonscription.

Malgré la multiplicité des candidatures, **les électeurs m'ont placé premier** de tous les candidats. Je veux y voir **l'approbation**, à la fois, d'une **action parlementaire** énergique et **du souci** qui fût le mien de rester **en contact étroit** avec vous.

Peut-être est-ce également **le fruit de la fidélité** de toute une vie, sans sectarisme, aux mêmes opinions et mon **attachement sans défaillance** au Socialisme, à la Liberté, au Syndicalisme, et à la Mutualité.



Après les résultats de dimanche dernier, j'ai la conviction que, comme ils ont eu l'occasion de l'affirmer au cours de la campagne électorale, **les électeurs** de Jean CHADUC et d'Etienne COUDERT, **et tous les démocrates** sincères et de progrès, **voteront** pour les candidats désignés par le suffrage universel pour devenir les élus **du Rassemblement Républicain.**

Pour la défense des travailleurs et de leurs familles.

VOTEZ

Fernand SAUZEDDE
et Paul BOSTVIRONNOIS

T. S. V. P.

Electeurs et Electrices de THIERS-AMBERT,

Chers Amis,

Nous vous remercions d'avoir placé en tête des candidats notre ami **F. SAUZEDDE,** député sortant. Le connaissant bien, nous vous réaffirmons **qu'il est le meilleur,** le plus apte à défendre vos intérêts.

Parachevez la victoire républicaine en votant pour

Fernand SAUZEDDE

et Paul BOSTVIRONNOIS, son suppléant.

MONTPIED, *Président du Conseil Général,*
Sénateur-Maire de Clermont-Ferrand

GAUTHIER, BARROUX,
Sénateurs du Puy-de-Dôme

et la majorité des Conseillers Généraux du Puy-de-Dôme

PIVER. - IMP. SABATIER - THIERS